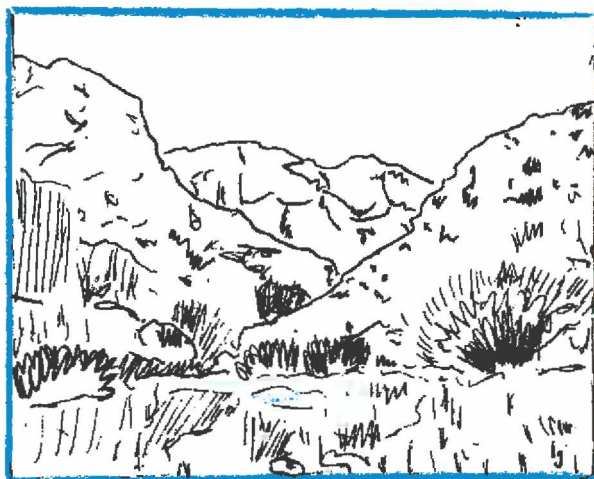


Conseil Général de la Drôme

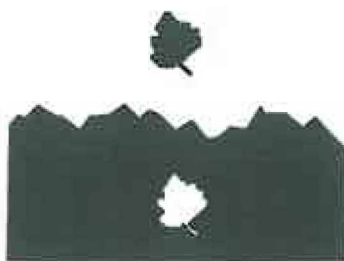
MARAIS DU PAS DE LESTANG

Commune de Saou



Etude botanique réalisée par le Conservatoire Botanique National Alpin
de Gap-Châurance
Luc Garraud avril 1997

**Conservatoire Botanique National
Alpin de Gap - Châurance**



Domaine de Châurance - 05000 GAP
Tél. : 92-53-56-82 Fax. : 92-51-94-58

N° OUVRAGE

17187

FICHE SIGNALITIQUE

Marais du Pas de Lestang

Région : Rhône-Alpes

Département : Drôme

Commune : Saou

Lieu-dit : Lestang

ZNIEFF : n° 26105301

ENS : 124

Natura 2000 : D16

Marécage de type méditerranéen aux eaux temporaires

Le marais du Pas de l'Estang est l'un des sites naturels marécageux parmi les plus remarquables du département de la Drôme. Avec l'Etang de Suze la Rousse, il s'agit d'une des rares zones humides de type méditerranéen qui ont subsisté jusqu'à nos jours. Les zones humides de ce type ont considérablement régressé en France méditerranéenne depuis le dernier quart de siècle.

Milieus : grèves humides à Gratiolle,
herbiers à Scirpe maritime,
herbier à Jonc des chaisiers,
fourrés de Saules.

Espèces : 55 espèces relevées sur le site

- 1 espèce végétale protégée au plan national (arrêté interministériel du 20 janvier 1982) : la Gratiolle officinale (*Gratiola officinalis*) ;
- 3 espèces végétales protégées au plan de la région Rhône-Alpes (arrêté interministériel du 4 décembre 1990) : l'Ophioglosse des marais (*Ophioglossum vulgatum*), la Sisymbrelle âpre (*Sisymbrella asper*), la Germandrée des marais (*Teucrium scordium* ssp. *scordioïdes*) ;
- 5 espèces végétales très rares dans le département de la Drôme et en régression dans la région Rhône-Alpes qui sont les 4 espèces protégées précédemment, ainsi que le Scirpe maritime (*Scirpus maritimus*), plante qui ne bénéficie pas d'un statut de protection en région Rhône-Alpes ;
- 6 espèces végétales rares à assez rares dans le département de la Drôme : Alisma lancéolé (*Alisma lanceolatum*), Guimauve officinale (*Althaea officinalis*), Gaillet des marais (*Galium palustre*), Plantain intermédiaire (*Plantago major* ssp. *intermedia*), Scirpe lacustre (*Scirpus lacustris*), Fenouil silaus (*Silaum silaus*).

Conservatoire Botanique National de Gap-Charance
Domaine de Charance - 05000 GAP

Luc GARRAUD - Avril 1997

Fiche de relevés N° 001615

Pointage N° 15

Observateur(s) :
Luc GARRAUD

Date : 31/10/1994

Commune : 26336 SAOU

Lieu-dit :
Pas de Lestang, pelouse sèche bordant l'étang à l'est.

Code surface : 2 (1:<10 m² 2:11 à 100 m² 3:101 à 1000 m² 4:1001 à 10000m² 5:>10000 m²)

Longitude: E3,055 Latitude: 49,605 D3

Longitude: , Latitude: ,

Longitude: , Latitude: ,

Longitude: , Latitude: ,

Milieu :

Pelouse caillouteuse sèche, brometum à *Thymus vulgaris*.

Géologie:

Alt. Sup.: 370 Alt. Inf.: Exposition: 0 Pente : 1

Menace :

Nombre d'espèces sur relevé simple : 0

Total des espèces par strates

Strate arborescente :	0
Strate arbustive :	0
Strate sous arbustive :	3
Strate herbacée :	21
Strate muscinale :	0

Fiche N° 001615 Strate sous arbustive

Hauteur (en m):

Recouvrement (en %): 20

Buxus sempervirens L.

Lavandula vera DC. in Lam. & DC.

Thymus vulgaris L.

+

1

1

Fiche N° 001615 Strate herbacée

Hauteur (en m):

Recouvrement (en %): 80

Andropogon ischaemum L. (b.)	+
Artemisia campestris L.	1
Asperula cynanchica L.	+
Avena bromoides Gouan (b.)	+
Bromus erectus Hudson	3
Catananche caerulea L.	+
Centaurea paniculata L.	+
Convolvulus arvensis L.	+
Crucianella angustifolia L.	+
Echinops ritro L.	+
Eryngium campestre L.	+
Festuca marginata (Hackel) K. Richter	1
Fumana procumbens (Dunal) Gren. & Godron	+
Inula montana L.	+
Koeleria vallesiana (Honckeny) Gaudin	1
Ononis pusilla L.	+
Potentilla verna L., nom. ambig.	+
Sanguisorba minor Scop.	+
Seseli montanum L.	1
Teucrium chamaedrys L.	+
Teucrium polium L.	+

Fiche de relevés N° 001616

Pointage N° 16

Observateur(s) :
Luc GARRAUD

Date : 31/10/1994

Commune : 26336 SAOU
Lieu-dit :
Grèves du Pas de Lestang, à l'est de l'étang.

Code surface : 2 (1:<10 m2 2:11 à 100 m2 3:101 à 1000 m2 4:1001 à 10000m2 5:>10000 m2)

Longitude: E3,055	Latitude: 49,605	D3
Longitude: ,	Latitude: ,	
Longitude: ,	Latitude: ,	
Longitude: ,	Latitude: ,	

Milieu :
Grèves humides.

Géologie:

Alt. Sup.: 370 Alt. Inf.: Exposition: P Pente : 0

Menace :

Nombre d'espèces sur relevé simple : 0

Total des espèces par strates

Strate arborescente :	0
Strate arbustive :	0
Strate sous arbustive :	0
Strate herbacée :	16
Strate muscinale :	0

Hauteur (en m):

Recouvrement (en %): 95

Althaea officinalis L.
Carex
Galium palustre L.
Gratiola officinalis L.
Lysimachia vulgaris L.
Lythrum salicaria L.
Mentha aquatica L.
Molinia altissima Link
Potentilla reptans L.
Pulicaria dysenterica (L.) Bernh.
Ranunculus repens L.
Rubus caesius L.
Scirpus maritimus L. (b.)
Senecio erucifolius L.
Silaum silaus (L.) Schinz & Thell.
Teucrium scordium L.

Fiche de relevés N° 001617

Pointage N° 17

Observateur(s) :
Luc GARRAUD

Date : 31/10/1994

Commune : 26336 SAOU

Lieu-dit :
Rive nord-est de l'étang du Pas de Lestang.

Code surface : 2 (1:<10 m² 2:11 à 100 m² 3:101 à 1000 m² 4:1001 à 10000m² 5:>10000 m²)

Longitude: E3,055	Latitude: 49,605	D1
Longitude: ,	Latitude: ,	
Longitude: ,	Latitude: ,	
Longitude: ,	Latitude: ,	

Milieu :
Jonçaié dense.

Géologie:

Alt. Sup.: 370 Alt. Inf.: Exposition: P Pente : 0

Menace :

Nombre d'espèces sur relevé simple : 7

Total des espèces par strates

Strate arborescente :	0
Strate arbustive :	0
Strate sous arbustive :	0
Strate herbacée :	0
Strate muscinale :	0

Fiche N° 001617 Relevé simple

Hauteur (en m):

Recouvrement (en %):

Alisma lanceolatum With.

Gratiola officinalis L.

Lythrum salicaria L.

Polygonum amphibium L.

Rumex

Scirpus lacustris L. (b.)

Teucrium scordium L.

Fiche de relevés N° 001618

Pointage N° 18

Observateur(s) :
Luc GARRAUD

Date : 31/10/1994

Commune : 26336 SAOU
Lieu-dit :
Rive ouest de l'étang du Pas de Lestang.

Code surface : 2 (1:<10 m2 2:11 à 100 m2 3:101 à 1000 m2 4:1001 à 10000m2 5:>10000 m2)

Longitude: E3,050	Latitude: 49,605	D4
Longitude: ,	Latitude: ,	
Longitude: ,	Latitude: ,	
Longitude: ,	Latitude: ,	

Milieu :
Jonçaie - Scirpaie dense.

Géologie:

Alt. Sup.: 370 Alt. Inf.: Exposition: P Pente : 0

Menace :

Nombre d'espèces sur relevé simple : 9

Total des espèces par strates

Strate arborescente :	0
Strate arbustive :	0
Strate sous arbustive :	0
Strate herbacée :	0
Strate muscinale :	0

Fiche N° 001618 Relevé simple

Hauteur (en m):

Recouvrement (en %):

<i>Alisma lanceolatum</i> With.	+
<i>Althaea officinalis</i> L.	+
<i>Galium palustre</i> L.	1
<i>Lysimachia vulgaris</i> L.	+
<i>Mentha aquatica</i> L.	+
<i>Polygonum amphibium</i> L.	1
<i>Scirpus lacustris</i> L. (b.)	2
<i>Scirpus maritimus</i> L. (b.)	3
<i>Teucrium scordium</i> L.	1

Fiche de relevés N° 001619

Pointage N° 19

Observateur(s) :
Luc GARRAUD

Date : 31/10/1994

Commune : 26336 SAOU
Lieu-dit :
Rive sud à atterrissement en limite de culture.

Code surface : 2 (1:<10 m2 2:11 à 100 m2 3:101 à 1000 m2 4:1001 à 10000m2 5:>10000 m2)

Longitude: E3,050	Latitude: 49,605	D4
Longitude: ,	Latitude: ,	
Longitude: ,	Latitude: ,	
Longitude: ,	Latitude: ,	

Milieu :
Jonçaie - Scirpaie dégradée.

Géologie:

Alt. Sup.: 370 Alt. Inf.: Exposition: P Pente : 0

Menace :

Nombre d'espèces sur relevé simple : 16

Total des espèces par strates

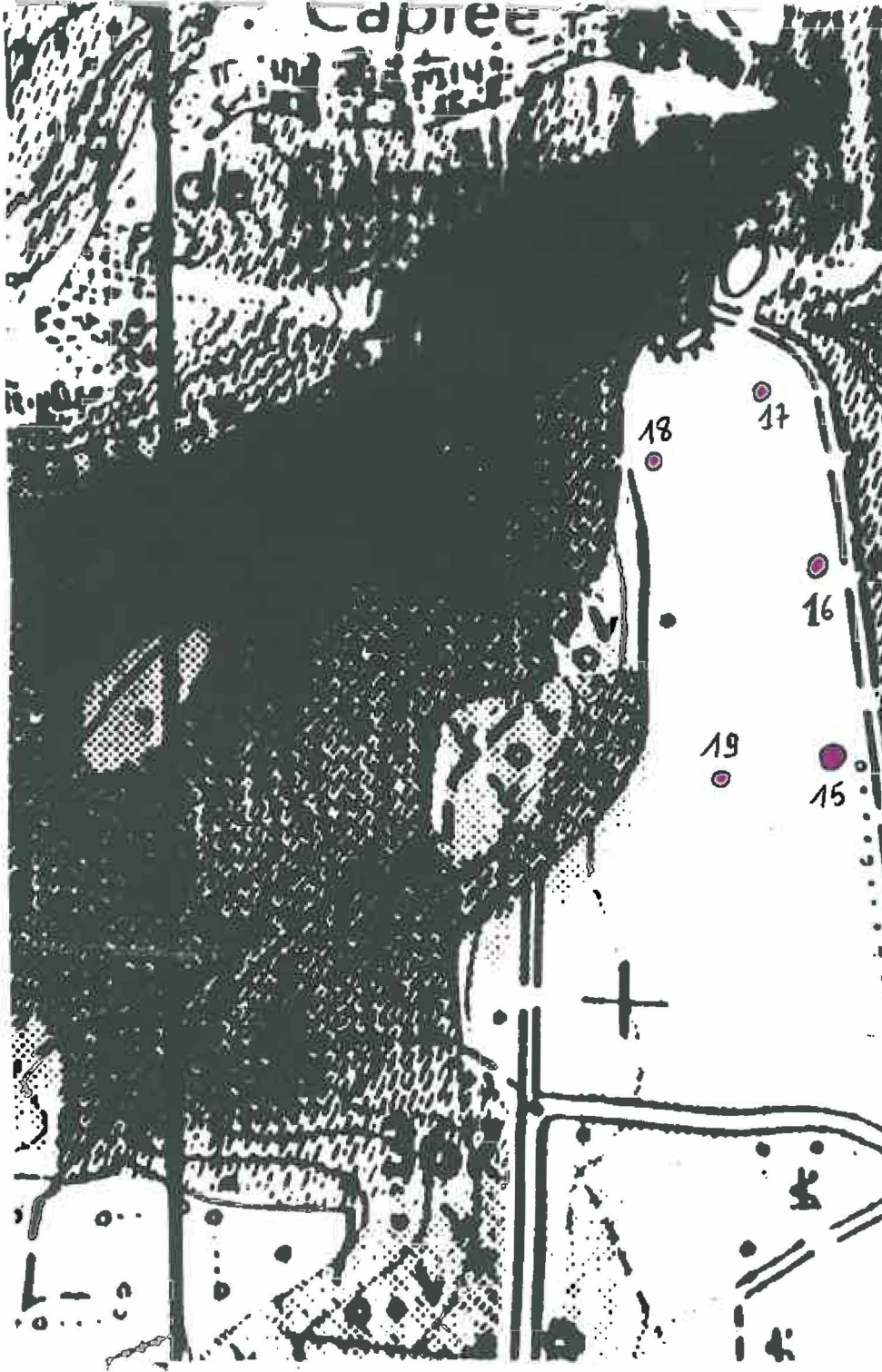
Strate arborescente :	0
Strate arbustive :	0
Strate sous arbustive :	0
Strate herbacée :	0
Strate muscinale :	0

Hauteur (en m):

Recouvrement (en %):

Althaea officinalis L.
- Aster sp.
Atriplex patula L.
Fraxinus excelsior L.
Juncus arcticus Willd.
Kickxia elatine (L.) Dumort.
Lythrum salicaria L.
Mentha aquatica L.
Plantago major L. subsp. intermedia (Gilib.) Lange
Prunus spinosa L.
Pulicaria dysenterica (L.) Bernh.
Rubus caesius L.
Scirpus maritimus L. (b.)
Silaum silaus (L.) Schinz & Thell.
Teucrium scordium L.
Veronica anagallis-aquatica L. "anagallis" cf.

Capree



18

17

16

19

15

+

Carte des relevés botaniques

Marais du Pas de Lestang

Commune de Saou

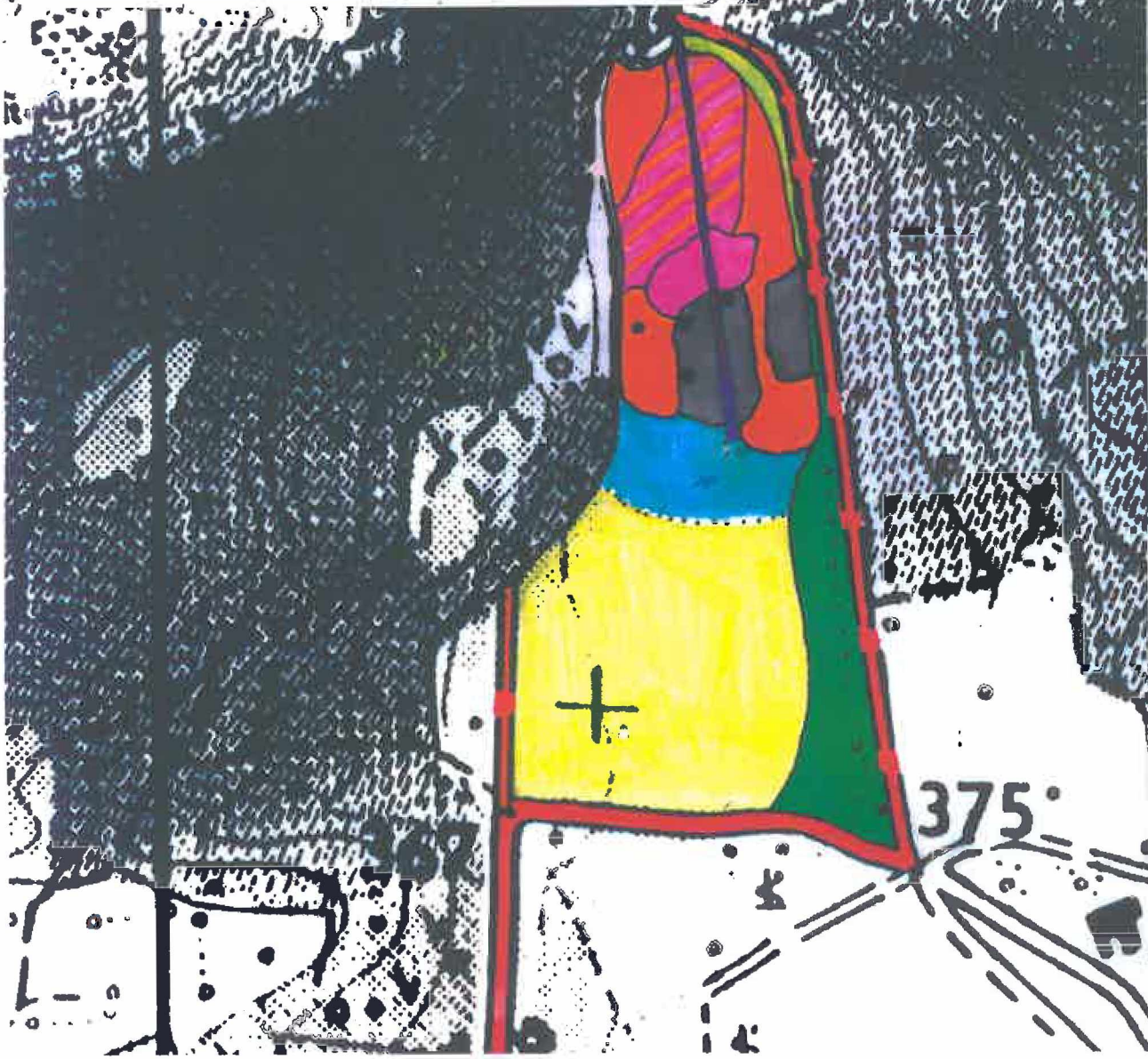
Conservatoire Botanique National Alpin de Gap-Charance

Luc GARRAUD avril 1997



Copie

Carte des unités de végétation
Marais du Pas de Lestang
Commune de Saou
Conservatoire Botanique National Alpin de Gap-Charance
Luc GARRAUD avril 1997



Légende

-  Brometum *Thymus vulgaris*
-  Grèves humides à *Gratiola* et *Germandrée*
-  Saulaie cendrée
-  Herbiers à *Scirpus maritimus*
-  Herbiers à *Scirpus lacustris*
-  Herbiers mixte à *Scirpus maritimus* et *Scirpus lacustris*
-  Frênes
-  Pelouse-friche humide en bord de culture
-  Chemin
-  Fossé
-  Culture

Gestion concertée pour le maintien de la diversité biologique

Suite à la visite de terrain le samedi 21 septembre 1996 sur le site en présence de M. ARRIGONI avec Luc GARRAUD du Conservatoire Botanique de Gap et de J.L. TRAVERSIER de la DDAF de la Drôme.

1 - ACTIONS DE PRESERVATION SOUHAITABLES

Maintenir

- 1) Garder un niveau d'eau variable, compte tenu du type de marais que constitue le Pas de l'Estang : marécage de type méditerranéen avec de l'eau en hiver, s'asséchant progressivement durant l'été. Il faudrait garder le même fonctionnement hydraulique.
- 2) Surveiller la progression des arbres et arbustes, tant au centre du marais (Saules) qu'en périphérie (Chênes).

Eviter

- 3) Les drainages, les terrassements, les déblais, le curage, la réalisation d'infrastructures en périphérie pouvant causer préjudice au milieu naturel.

Limiter

- 4) Le piétinement sur les berges humides en été ou en automne en périphérie du site.
- 5) Le parking en périphérie du site

2 - PROPOSITION POUR LA REALISATION D'UNE MARE

Objectif :

En aval du marais, réalisation d'une mare maintenue en eau par un apport tiré d'une source, avec un tuyau d'amenée (voir plan ci-joint : proposition d'implantation).

Superficie envisagée :

20 x 10 x 1 m = 200 m³

Indication de réalisation :

Mare de 10 x 20 x 1 m au centre du marais (au point le plus bas) ; rechercher une forme contournée plutôt qu'un lac carré ou ovale (esthétique paysagère), berges creusées en pente douce. Terrassement : pour abîmer le moins possible le site, proposer le chemin le plus court pour le passage des engins (depuis le parking) et adapté à la localisation des espèces protégées ou rares à préserver, puis réhabilitation des berges endommagées.

Au titre de la loi sur l'eau :

Si la surface du plan d'eau est inférieure à 2000 m², il n'y a pas d'autorisation, ni de déclaration au titre de la loi sur l'eau à effectuer (voir formulaire ci-joint).

Contrôle souhaitable de l'apport d'eau

Privilégier l'installation d'un déversoir en terre en aval de la mare pour contrôler le niveau d'eau. Le but étant d'avoir de l'eau en été pour l'arrosage et de maintenir le niveau naturel et variable du marais le reste de l'année.

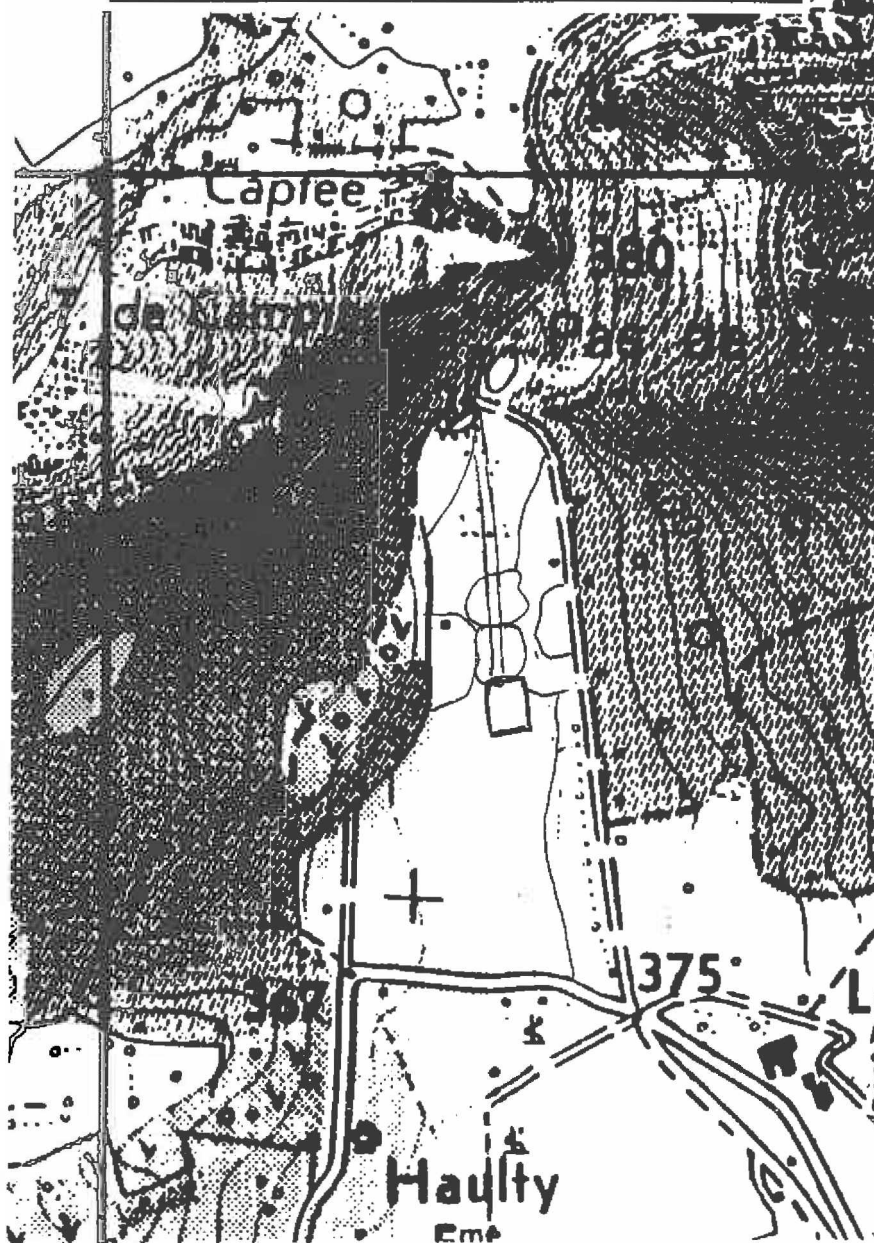
Proposition pour l'emplacement d'une mare

Marais du Pas de Lestang

Commune de Saou

Conservatoire Botanique National Alpin de Gap-Charance

Luc GARRAUD avril 1997



DEMANDE DE CREATION DE PLAN D'EAU OU D'ETANG
(en application des décrets du 29/03/93)

1/ IDENTIFICATION DU DEMANDEUR (à remplir en majuscules)

NOM : Prénom :
Adresse :
Code Postal : Commune :
Téléphone :

2/ LOCALISATION

Commune :
Lieu-dit :
Références cadastrales :
Section :
Parcelles :

3/ SURFACE

En hectares : Volume des matériaux extraits : tonnes
Comment les matériaux seront-ils utilisés :
.....

4/ ALIMENTATION EN EAU

Eaux superficielles : oui non
Nom du cours d'eau :

Eaux souterraines : oui non
Eaux de ruissellement : oui non

Si le plan d'eau est alimenté par un cours d'eau, remplir les rubriques 5 et 6

5/ CARACTERISTIQUES DE LA PRISE D'EAU

6/ DEBITS

Débit du cours d'eau : l/s
Débit dérivé : l/s
Restitution : mètres

7/ VOCATION DU PLAN D'EAU

7.1 Usage strictement personnel oui non
7.2 Vocation (préciser : pêche loisirs...) :
.....
7.3 Production annuelle envisagée :
7.3 Dispositif de sauvegarde et empoissonnement

8/ DESCRIPTIF DES OUVRAGES DE VIDANGE

9/ INCIDENCES DE L'OPERATION SUR LE MILIEU

AVIS DU PRESIDENT DU SYNDICAT
(date et signature)

Favorable Défavorable

Motifs :

AVIS DU MAIRE
(date et signature)

Favorable Défavorable

Motifs :

PIECES A FOURNIR OBLIGATOIREMENT :

- * Plan de situation
- * Croquis des ouvrages

Fait à

Signature :

le

DOCUMENT D'INCIDENCES - GUIDE

1 - LE MILIEU NATUREL - ETAT INITIAL

- ♦ La rivière : description sommaire
- ♦ Le milieu proche de la rivière : ramières, Z.N.I.E.F.F, zones humides
zone rurale, urbaine...
- ♦ L'usage de la rivière dans ce tronçon et à l'aval du projet : baignade, pêche, tourisme...
- ♦ Existe-t-il une étude générale d'aménagement : en donner les grandes lignes
- ♦ Comportement du lit
- ♦ Aspect qualitatif et quantitatif de la ressource
- ♦ Débits, crues, étiages

2 - LES TRAVAUX ENVISAGES

2.1 Consistance des travaux (Voir chapitre IV)

- ♦ Description
- ♦ Durée
- ♦ Conditions d'exécution
- ♦ Topographie
- ♦ Information des riverains, accord sur le projet, réaction, libre disposition des terrains, P.O.S
- ♦ Conditions d'accès
- ♦ Conditions financières

2.2 - Incidences des travaux sur l'environnement

- ♦ sur l'équilibre de la rivière
- ♦ sur son comportement
- ♦ sur les abords de la rivière, les ramières, la nappe (les puits à proximité)
- ♦ sur le profil en long
- ♦ sur l'écoulement des eaux de crue, les lignes d'eau
- ♦ sur la quantité et la ressource (étiage)
- ♦ sur la stabilité des berges
- ♦ sur les ouvrages amont aval
- ♦ sur la qualité de l'eau
- ♦ sur l'aspect général de la rivière
- ♦ sur le paysage
- ♦ sur la fréquentation (par les promeneurs, pêcheurs, baigneurs...)
- ♦ sur le bruit
- ♦ sur la faune, la flore, la population piscicole etc..
- ♦ sur la santé publique, la sécurité
- ♦ sur les activités avoisinantes : agriculture, industrie, tourisme, loisirs, transport

**3 - MESURES COMPENSATOIRES ET PROPOSITIONS ENVISAGEES
POUR MAITRISER LES INCIDENCES.**

Reprendre les rubriques du 2

4 - COHERENCE ET CONCERTATION

⇒ Cohérence avec le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux, le Schéma Départemental de Vocation Piscicole, la carte d'objectifs de qualité.

⇒ Concertation avec les riverains.

⇒ Information des pêcheurs et autres usagers

⇒ Rapport avec le syndicat d'aménagement de rivière, la commune

5 - DISPOSITIONS DE FIN DE CHANTIER, CONTROLES, CONCLUSION.